

# LES NOUVELLES DES POSSIBLES

Notes de veille prospective de l'IWEPS

N°4

Flambée des prix de l'énergie:  
vers une (re)politisation de la  
question énergétique?

OCTOBRE 2022

Vincent CALAY (IWEPS)  
Frédéric CLAISSE (IWEPS)



## COLOPHON

Auteurs : **Vincent Calay** (IWEPS)  
**Frédéric Claisse** (IWEPS)

Ces travaux ne reflètent pas la position de l'IWEPS et n'engagent que leurs auteurs.

Edition : **Evelyne Istace** (IWEPS)

Création graphique : **Deligraph**  
<http://deligraph.com>

N° de dépôt légal : D/2022/10158/16

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

### IWEPS

Institut wallon de l'évaluation, de la  
prospective et de la statistique

Route de Louvain-La-Neuve, 2  
5001 BELGRADE - NAMUR

Tel : 081 46 84 11

<http://www.iweps.be>

[info@iweps.be](mailto:info@iweps.be)

# Résumé

Pour faire face à l'augmentation des prix de l'énergie, les gouvernements belges et européens ont mis en place des mesures qui s'inscrivent principalement dans une logique de l'urgence. S'il est impossible de déterminer les effets de ces décisions sur les objectifs à plus long terme de transition, la crise actuelle semble au moins avoir fait progresser un constat, celui de la « fin de l'abondance », qui interroge notre capacité à maintenir un modèle économique basé sur une énergie disponible, bon marché et sans limites. C'est la question énergétique dans son ensemble qui s'en trouve ainsi reformulée en tant que problème public. Envisagée, depuis 1945, comme une question technique (le « comment »), l'énergie est aujourd'hui davantage interrogée dans ses finalités (le « pourquoi »).

Dans la première partie de cette « Nouvelle des Possibles », nous revenons sur ces enjeux, en revisitant les résultats d'une étude de prospective de l'IWEPS qui avait précisément proposé d'articuler ces deux questions-clés : quelle structure de réseaux (centralisée ou non) et pour quelles finalités (marchandes ou non marchandes) ? En s'obligeant à décrire l'ensemble du système énergétique pour en comprendre les évolutions possibles, la démarche prospective a le mérite de sortir de la focalisation sur le prix, considéré comme la seule variable pertinente à court terme. Dans la seconde partie de cette publication, nous avons demandé à une série de chercheurs et d'experts de proposer des pistes de réflexion pour sortir de la (gestion de) crise énergétique : faire avancer la « citoyenneté énergétique » (A. Debourdeau, TU Berlin) ; mettre en œuvre une prospective dialogique, au service de la transition « en catastrophe » vers une société bas carbone (A. Fransolet, ULB) ; rendre le système énergétique congruent avec sa gouvernance (O. Squilbin, B. Martin et P. Vermeulen, bureau CLIMACT) ; améliorer le ciblage des mesures et dispositifs d'aides aux ménages et aux entreprises (P. Defeyt, IDD).

# Remerciements

La rédaction de cette *Nouvelle des possibles* (la série de notes de veille prospective de l'IWEPS) s'inscrit dans le prolongement de la huitième édition du Futurama (le webinaire de prospective de l'IWEPS), le 5 mai 2022, consacré à la transition énergétique en Wallonie. Nous remercions chaleureusement les participants à cette édition d'avoir bien voulu nous livrer leurs réflexions sur la crise énergétique actuelle : Ariane Debourdeau (TU Berlin), Philippe Defeyt (IDD), Aurore Fransolet (ULB), Benoît Martin, Olivier Squilbin et Pascal Vermeulen (bureau CLIMACT). Nos remerciements s'étendent aux personnes qui, à l'IWEPS, nous avaient permis d'élaborer ce Futurama ainsi que tous les participants attentifs qui nous avaient encouragés, par leurs questions ou retours, à poursuivre la réflexion.

Toute notre gratitude et nos vifs remerciements vont également à Sébastien Brunet, administrateur général de l'IWEPS, qui a suggéré de travailler sur cette note, et à Jean-Luc Guyot, directeur scientifique de la direction *Anticipation des phénomènes socio-économiques* de l'IWEPS, qui en a accompagné la rédaction. Merci à tous deux pour leur soutien enthousiaste et pour leurs relectures attentives de ce document.

Pascale Dethier s'est chargée de la correction orthographique et syntaxique du texte. Aurélie Hendrickx et Évelyne Istace ont veillé à ce que cette publication voie le jour sous un format attractif et dans des délais très courts. Qu'elles soient toutes trois vivement remerciées pour leur disponibilité et la qualité de leur travail.

# Table des matières

<b>1.</b>	<b>La fin de l'« Énergie-Providence » ?</b> .....	<b>6</b>
<b>2.</b>	<b>Une (re)politisation de la question énergétique ?</b> .....	<b>7</b>
<b>3.</b>	<b>Sortir de la (gestion de) crise en exploitant les ressources de la prospective</b> .....	<b>9</b>
<b>4.</b>	<b>Quelles perspectives ?</b> .....	<b>11</b>
4.1.	Une (ré)émergence de la « citoyenneté énergétique » ? .....	11
4.2.	Exploiter le potentiel participatif des méthodes prospectives dans les politiques de transitions vers une société bas-carbone .....	12
4.3.	Quelle gouvernance pour quel système énergétique ? .....	14
4.4.	Une perspective critique sur les mesures prises par le gouvernement fédéral en septembre 2022 .....	15
<b>5.</b>	<b>Conclusion</b> .....	<b>19</b>

# 1 La fin de l'« Énergie-Providence » ?

La question énergétique occupe, en cet automne, l'avant-scène des débats politiques et médiatiques. Alors que l'inflation atteint des niveaux jamais vus depuis 1976, les prix de l'énergie vont-ils continuer à s'envoler ? Aurons-nous assez de gaz pour nous chauffer cet hiver ? La crise est-elle comparable aux chocs pétroliers des années 1970, ou est-elle l'occasion d'accélérer la transition énergétique, reconnue depuis [l'Accord de Paris de 2015](#) comme le levier indispensable pour faire face aux enjeux climatiques actuels et futurs ?

Dans ce contexte tendu, accentué par les conséquences économiques de la guerre en Ukraine, les dirigeants politiques semblent réagir selon les modalités de la « gestion de crise », aux mécanismes déjà bien rodés durant la crise de la Covid-19 : en Belgique, le CODECO renaît de ses cendres pour que tous les niveaux de pouvoir agissent de concert, en tandem avec un « comité d'experts », afin de tenter d'organiser une action d'atténuation des impacts de la hausse des prix de l'énergie sur la population et les entreprises belges. Ces acteurs décisionnels traitent, en urgence, un enjeu jugé majeur : garantir un accès à l'énergie pour l'ensemble des citoyens et des entreprises afin, pour les premiers, de maintenir leur niveau de vie (ou, à tout le moins, d'en éviter la dégradation) et, pour les seconds, de garantir leur compétitivité. Dans le même esprit, au niveau européen, [la Commission s'active pour mettre en place des mesures d'urgence](#) permettant de faire face à l'explosion des prix. Elle s'attaque également à développer une politique de plus long terme permettant [une indépendance de l'Union des fournitures en gaz et hydrocarbures russes d'ici 2030](#).

Ces évolutions questionnent, d'un point de vue prospectif, les futurs énergétiques qui s'ouvrent à nous dans ce contexte de rupture, où les cartes pourraient être redistribuées : plusieurs personnalités ou acteurs plaident pour une réforme profonde des marchés de l'énergie, en particulier de l'énergie électrique, marqués par une forte dérégulation depuis la fin des années 1990. Assisté-t-on au retour de la régulation, voire de la planification et de la propriété publiques dans ces domaines hautement stratégiques pour l'avenir des sociétés européennes ? À bien y regarder, les politiques aujourd'hui mises en œuvre, tous niveaux confondus, semblent prises entre deux logiques en tension : d'une part, celle de l'*urgence*, visant à agir immédiatement sur les prix, considérés comme la seule variable pertinente à court terme ; d'autre part, celle de la *transition*, marquée par un enjeu de plus long terme : la fin de notre dépendance aux énergies fossiles (avec un premier objectif de réduction de 55% de nos émissions dès 2030, puis de neutralité carbone en 2050).

Une même préoccupation traverse pourtant ces deux horizons d'action : la « [fin de l'abondance](#) », autrement dit le retour de la rareté, qui questionne radicalement notre capacité à maintenir notre niveau de production et de consommation d'énergies de toutes natures (renouvelables et non renouvelables), jusqu'alors en croissance constante depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Les sociétés industrielles modernes s'étaient habituées à une évolution conjointe de la croissance économique et de la disponibilité de l'énergie : abondante, bon marché, permanente. La situation actuelle confronte les sociétés européennes à un nœud gordien qu'il va, semble-t-il, falloir trancher.

## 2. Une (re)politisation de la question énergétique ?

Dans ce contexte, la question énergétique apparaît de plus en plus ouvertement comme une question politique, alors qu'elle fut longuement cantonnée à un statut purement technique – exception faite des chocs pétroliers des années 1970. Depuis 1945, les gouvernements et leurs équipes de techniciens furent essentiellement confrontés, au niveau énergétique, à une question de *moyens* : assurer l'approvisionnement continu de grandes quantités d'énergies peu chères tant vers les centres d'activités économiques que pour l'ensemble des territoires et des citoyens. La question énergétique demeurait essentiellement celle du « comment », c'est-à-dire, d'une part, celle des réseaux d'approvisionnement, et d'autre part, celle des sites de production. Il s'agissait de garantir des solutions énergétiques permettant aux entreprises de développer leurs activités et aux citoyens de consommer davantage afin d'améliorer leur confort et d'accéder en masse à la mobilité individuelle et à la « société des loisirs ». C'était, en quelque sorte, l'ère d'une « énergie-providence ». La digitalisation croissante des sociétés européennes à partir des années 1980, ainsi que le développement de leurs mobilités locales et internationales, est venue poursuivre et accentuer encore ce phénomène de consommation énergétique massive entamé durant les Trente Glorieuses, poursuivant de ce fait une conception providentielle de l'énergie alors, pourtant, que l'État-Providence était lui-même en pleine transformation.

En 2022, les effets cumulés de la reprise économique post-Covid et de la guerre en Ukraine ont engendré une croissance spectaculaire des prix de l'énergie, couplée à une inflation d'une ampleur que l'Europe n'avait plus connue depuis les années 1970. La crise énergétique risque ainsi de se conjuguer à une crise économique majeure. En 2018, on se souvient que le mouvement des gilets jaunes trouvait déjà son origine dans la protestation contre l'augmentation du prix du carburant (résultante d'une hausse de la taxe carbone décidée par le gouvernement français). En quelques années, les liens d'interdépendance entre énergie quasi providentielle et croissance économique, souvent négligés, apparaissent avec toujours plus d'acuité, une crise renvoyant inévitablement à l'autre. Cette situation tend à transformer la question du « comment » en une question du « quoi » (quelles énergies utiliser ?), voire même du « pourquoi » (à quelles *fins* ?). À la faveur de la crise, l'énergie s'est ainsi progressivement constituée comme « problème public » : une situation politiquement considérée comme problématique, appelant un débat public et une prise en charge par les autorités publiques.

La question du « quoi » suppose une nouvelle orientation dans les politiques énergétiques. Il ne s'agit plus de se focaliser uniquement sur les infrastructures d'approvisionnement et de production, mais sur la nature même de l'énergie utilisée. La crise actuelle soulève, de ce fait, une question prospective de nature technique autant que politique : quelles énergies pourrons-nous utiliser pour notre vie quotidienne et pour nos activités économiques futures qui répondent aux principes d'abondance, de disponibilité permanente et de faible coût ?

Politiquement, il est encore possible de se limiter à cette question du « quoi » ou de la nature des énergies que nous utiliserons dans le futur en nous demandant : quel mix énergétique imaginer pour demain, compte tenu des incertitudes sur l'approvisionnement en énergie fossile et des objectifs de neutralité carbone ? Étant donné la situation géopolitique et les incertitudes sur le rapport de force entre l'Europe et la Russie, mais aussi les aléas et les phénomènes climatiques extrêmes appelés à se banaliser (inondations, sécheresses, méga-incendies de forêt, tempêtes, canicules, vagues de froid...), le gaz naturel et le pétrole, ne feront sans doute plus partie de notre *mix* énergétique avec la même pondération qu'aujourd'hui. Dans cette perspective, pour de nombreux acteurs, la réponse

apportée continue de se situer à un niveau technique : l'électrification (et d'autres sources d'énergie comme la biomasse), couplée à une optimisation poussée de la production, de la distribution et de la consommation énergétique à travers un ensemble de technologies composant des réseaux intelligents, doit permettre la poursuite d'une croissance économique climatiquement neutre. Cette approche ne fait toutefois pas l'unanimité : d'autres acteurs et experts soulignent que le caractère « secondaire » de l'énergie électrique (la nécessité d'exploiter une énergie primaire pour la produire) génère de nouveaux impacts climatiques et environnementaux, en particulier le caractère polluant des technologies de production de l'électricité (déchets nucléaires, extraction de terres rares et de minerais, émissions indirectes de CO<sub>2</sub> pour l'extraction, le transport ou la fabrication des dispositifs de production...) comme des techniques de stockage.

Ces difficultés amènent certains acteurs à adopter un autre cadrage, centré sur la question du « pourquoi ». Au niveau des politiques énergétiques, cette question revient à s'interroger non plus sur l'infrastructure ou même sur la source d'énergie utilisée, mais sur les finalités pour lesquelles l'énergie est consommée. Est-il vraiment nécessaire de consommer autant d'énergie pour réaliser telle ou telle activité ? Et, au fond, est-il vraiment nécessaire ou prioritaire de développer, voire de maintenir telle ou telle activité (comme, par exemple, la 5G, qui constitue aussi une occasion de réfléchir à l'impact environnemental du numérique) ? On l'a peut-être déjà oublié : le premier confinement, de mars à juin 2020, en réponse à la pandémie de Covid-19, avait déjà donné à réfléchir sur nos modes de consommation et, notamment, sur notre mobilité. Le télétravail généralisé, d'abord contraint et forcé, a conduit de nombreuses personnes et entreprises à souhaiter organiser le travail différemment, avec des conséquences importantes sur la consommation énergétique. D'autres, comme le philosophe Bruno Latour, avaient encouragé, dans une perspective de transition énergétique, à interroger plus radicalement nos modes de vie, nous invitant, individuellement et collectivement, à passer au crible nos activités pour déterminer celles qui valent d'être maintenues ou abandonnées, compte tenu des contraintes écologiques et des risques climatiques.

Dans cet esprit, une notion s'est progressivement installée dans le débat public, celle de « sobriété énergétique ». Opposée à celle d'« abondance » (implicite au modèle énergétique développé durant les Trente Glorieuses), la notion de sobriété a ceci d'intéressant qu'elle ne s'oppose pas frontalement à un objectif socio-économique de production – contrairement, par exemple, à un terme comme celui de « décroissance ». De ce point de vue, en se focalisant sur la dépense, la sobriété peut même apparaître comme le pendant énergétique de l'impératif d'austérité économique, qui constitue encore le référentiel dominant en termes d'action publique. La notion de sobriété énergétique s'impose aujourd'hui – l'usage même du terme par le Président français Emmanuel Macron l'a montré – comme levier de communication destiné à inciter les populations à réduire leur consommation d'énergie pour faire face au risque d'apparition d'une énergie structurellement chère et aux stocks possiblement plus réduits. Elle incite, indirectement, à une réduction vertueuse des consommations de toutes natures. Suppose-t-elle pour autant un questionnement sur les finalités des consommations énergétiques ? Il semble que cette question demeure encore très en marge des débats. Pour le moment, la forme que prennent les appels à la sobriété s'inscrit pleinement dans le paradigme de la gestion de crise : dépenser moins (et mieux) est conçu comme un point de passage obligé dans une trajectoire qui doit nous ramener vers le maintien de nos activités, à travers un processus (la transition) qui verra simplement le *mix* énergétique évoluer.

### 3. Sortir de la (gestion de) crise en exploitant les ressources de la prospective

Au-delà des réponses de type « gestion de crise » (l'adoption de mesures d'urgence pour en atténuer les conséquences et l'empêcher de se détériorer davantage), il est difficile de cerner les contours d'une évolution de long terme. La rupture dans le système d'approvisionnement énergétique, suite à la guerre en Ukraine, s'apparente-t-elle à ce qu'on appelle en prospective un « point de bifurcation », qui orienterait notre avenir énergétique dans une direction inattendue, par exemple celle d'une accélération de la sortie des énergies fossiles ? La crise est-elle amenée à s'installer pour « [cinq à dix hivers](#) », comme l'avertissait le Premier ministre belge Alexander De Croo ? Ou, à l'image de la sortie de la crise de la Covid-19, une fois l'approvisionnement de nouveau assuré, faut-il s'attendre à une sorte de « retour à la normale », sur fond d'inquiétude climatique saisonnière ?

Cette incertitude et ce manque de visibilité à court terme constituent, en réalité, deux puissants ressorts de la démarche prospective. Depuis ses débuts, celle-ci s'est toujours attachée à travailler sur des scénarios contrastés qui permettent de dessiner, non pas *un* futur considéré comme certain et déterminé, mais une *pluralité* de futurs possibles. Cette approche peut aisément s'appliquer au système énergétique européen. Même s'il est traversé d'un certain nombre de tendances lourdes (la raréfaction des ressources, l'augmentation de leur coût d'extraction, mais aussi l'accélération du changement climatique et de ses effets sur les territoires et les populations), son avenir demeure marqué par une série d'incertitudes majeures, notamment quant aux réponses qu'il est possible d'apporter aux trois questions évoquées : « comment nous approvisionner en énergie ? », « quelle énergie utiliser pour nos besoins ? » et « à quelles fins utiliser cette énergie ? ».

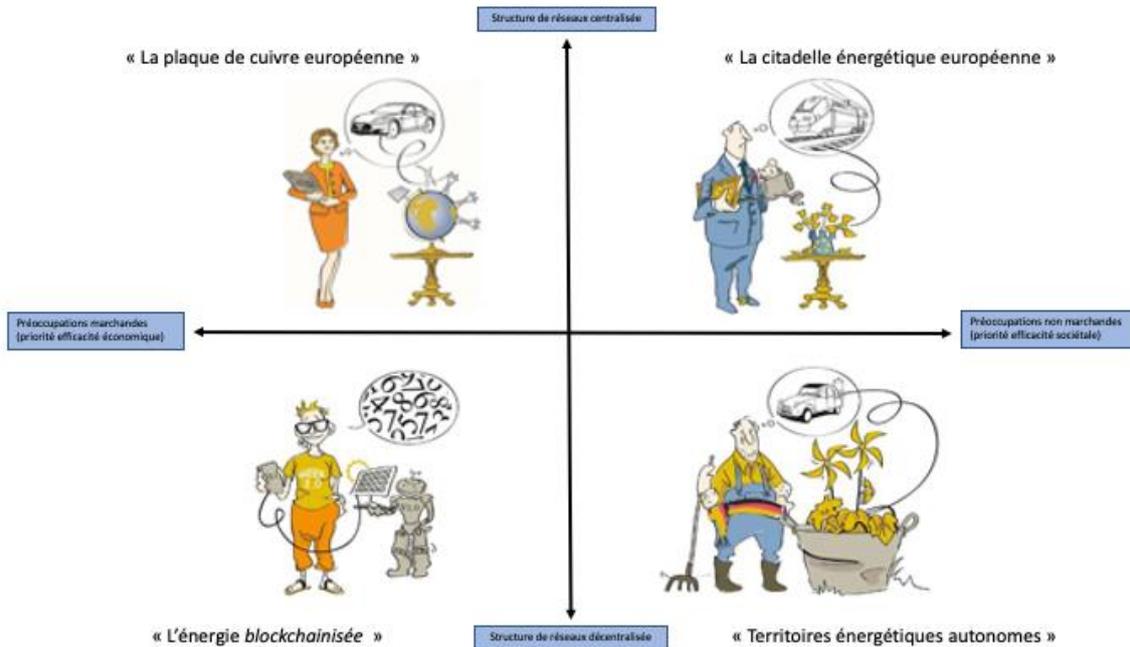
En 2018, l'IWEPS a eu l'occasion de [réaliser ce type d'analyse prospective en collaboration avec trois bureaux d'études \(CLIMACT, l'ICEDD et l'IDD\) ainsi que le Bureau fédéral du Plan et l'Université de Liège](#). Les scénarios proposés par cette analyse s'avèrent particulièrement utiles aujourd'hui pour comprendre les dynamiques à l'œuvre et les évolutions possibles qui s'ouvrent à nous.

Cette étude propose quatre scénarios contrastés basés sur deux types de variables motrices : d'une part, la *structure* des réseaux d'approvisionnement en énergie, d'autre part, les *finalités* poursuivies par ces réseaux. D'une certaine manière, ces deux variables recourent les questions du « comment » et du « pourquoi ». Or, chacune des variables est envisagée selon deux états contrastés :

- la première imagine un système de réseaux d'approvisionnement en énergie organisé d'une manière très centralisée, ou, au contraire, très décentralisée ;
- la seconde variable motrice est également appréhendée selon deux états contrastés : sur un pôle, les finalités prioritaires de l'approvisionnement en énergie sont de soutenir la croissance économique par des logiques marchandes, tandis que sur l'autre pôle, elles visent à satisfaire des finalités non marchandes en assurant une forme de bien commun.

Le travail sur ces états contrastés de deux variables motrices permet ainsi de dégager quatre scénarios. Le premier (intitulé « la plaque de cuivre européenne ») combine la finalité marchande à une structure centralisée ; le deuxième (« la citadelle énergétique européenne ») associe la finalité sociétale à une structure également centralisée ; le troisième unit la finalité marchande à une structure décentralisée en misant sur les technologies (« l'énergie *blockchainisée* ») ; enfin, le quatrième lie finalité sociétale et structure décentralisée (« territoires énergétiques autonomes »).

Figure 1 : Quatre scénarios pour les réseaux énergétiques wallons aux horizons 2030 et 2050



Source : [ICEDD](#), [CLIMACT](#), [ULg](#), [IDD](#), [BFP](#), [IWEPS](#)

Chacun de ces scénarios permet d'apporter une grille de lecture originale des enjeux énergétiques auxquels nous faisons face aujourd'hui : lorsque l'on voit l'Union européenne s'activer pour réguler le prix de l'énergie et réformer le marché de l'électricité pour soutenir la compétitivité des entreprises européennes, ou encore mettre en place une stratégie visant à s'émanciper de la fourniture de gaz russe, l'on est tenté de lire la situation actuelle et les évolutions futures possibles selon le scénario de la « citadelle énergétique européenne ». En revanche, lorsqu'on entend des responsables communaux tenir un discours visant à mettre en place des systèmes d'achats groupés à l'échelle locale, voire des systèmes de production d'énergie pour assurer une maîtrise de la production et des coûts pour les citoyens et les entreprises locales, on peut s'imaginer entrer dans un scénario de « territoires énergétiques autonomes ». Comme nous l'évoquions, la crise énergétique tend, en effet, à remettre à l'avant-plan les pouvoirs publics et leurs capacités d'action, ou d'autres collectifs politiques citoyens tels les « coopératives énergétiques », en questionnant l'emprise laissée aux logiques marchandes depuis la fin des années 1990 sur une ressource fondamentale dont la sécurité d'approvisionnement et la maîtrise du prix s'avèrent indispensables à la stabilité économique autant qu'à la cohésion sociale.

En articulant la question du « comment » à celle du « pourquoi », cette démarche prospective a aussi l'avantage de sortir de la focalisation sur le prix comme unique « variable de sortie » du système. Si le prix demeure, naturellement, une variable-clé dans chacun des scénarios, sa signification change selon les finalités et la forme même des réseaux d'approvisionnement envisagés. Plus que de se centrer sur un seul élément du système, qui capte toute notre attention jusqu'à la prochaine crise, l'exercice oblige à redécrire l'ensemble du système et de ses variables, et à en imaginer l'évolution en fonction des grandes orientations futures données par les quatre scénarios. L'accélération du changement climatique, tout comme la transformation profonde de notre système énergétique, ne nous condamne pas à la pure réactivité. Dans un paysage politique tiraillé entre l'impératif de donner des réponses immédiates et la nécessité de s'inscrire dans un processus de transition visant à atteindre des objectifs de long terme, la prospective ne prétend pas livrer les clés du futur. En ouvrant à une pluralité de futurs possibles, c'est en réalité à une autre compréhension de notre présent qu'elle nous invite et à d'autres manières de décider pour agir.

## 4. Quelles perspectives ?

L'analyse qui précède articule trois enjeux clés : comment produire l'énergie, quelle énergie utiliser et à quelles fins ? Elle propose également une mise en perspective des modalités d'action en développant l'idée qu'au-delà de la « gestion de crise », d'autres manières de s'appuyer sur une réflexion anticipative de nature prospective peuvent aider à (re)penser les futurs états possibles des systèmes énergétiques.

Pour compléter et critiquer cette analyse, nous avons proposé au groupe d'expert.es des questions énergétiques et/ou des transitions écologiques qui avaient participé au séminaire de prospective de l'IWEPS, [le « Futurama » de mai 2021 consacré aux questions énergétiques](#), d'y réagir. Leurs apports permettent d'aborder d'autres éléments, voire de remettre en perspective les enjeux identifiés.

### 4.1. UNE (RÉ)ÉMERGENCE DE LA « CITOYENNETÉ ÉNERGÉTIQUE » ?

Dans son commentaire à notre analyse, Ariane Debourdeau, chercheuse au *Zentrum Technik und Gesellschaft* de la *Technische Universität Berlin*, met l'accent sur l'enjeu de la « citoyenneté énergétique » et, plus spécifiquement, sur la participation des citoyens aux délibérations entourant, aujourd'hui, la question énergétique.

#### **Le citoyen « énergétique », cet oublié de la crise actuelle**

Ariane Debourdeau (TU Berlin)

S'il est une figure cruellement absente du tableau prospectif qui précède, c'est bien celle du citoyen en général et, en particulier, celle de sa version adjectivée de « citoyen énergétique ». Un citoyen énergétique qui a presque paradoxalement accédé à l'existence à la faveur de la libéralisation des marchés électriques et des sources d'énergies renouvelables décentralisées enfin autorisées à se raccorder au réseau électrique. Sous les auspices de l'Union de l'énergie se sont ainsi, en une vingtaine d'années, progressivement esquissés les contours d'un citoyen énergétique actif, conscient des enjeux énergétiques et climatiques, soucieux d'efficacité énergétique en même temps qu'économiste, voire même élevé à la dignité de « prosumer » ou d'économiste chevronné, à même d'ajuster ses consommations au gré des fluctuations de marchés de l'électricité de plus en plus technologisés.

Ce citoyen énergétique, l'actuelle crise énergétique l'a pour l'heure soigneusement éludé, reconvoquant, face à l'adversité, les mastodontes que demeurent les politiques et les marchés, les pouvoirs publics nationaux et supranationaux et les grands choix énergétiques pour l'avenir. Or, la crise actuelle porte en germe la possibilité pour le citoyen énergétique « lambda » d'enfin accéder à la majorité politique, en s'invitant à la table des négociations des futurs énergétiques européens. Ce citoyen énergétique, c'est celui qui a le sentiment que l'on se moque de lui quand il voit inéluctablement sa facture augmenter en raison des prix du gaz, alors même qu'il s'est engagé auparavant auprès de son fournisseur d'électricité à payer un peu plus cher pour obtenir un approvisionnement garanti 100% d'origine renouvelable. C'est aussi celui qui assiste avec effroi au retour de la sainte énergie nucléaire moins chère alors que c'est pour en sortir qu'il a investi dans une coopérative éolienne. C'est encore celui qui veut pouvoir mettre des panneaux solaires sur son balcon sans devoir affronter encore et toujours une bureaucratie kafkaïenne. Éminemment pluriel, ce citoyen énergétique était requis il y a peu d'exister activement... Et s'il était temps de se résoudre à enfin entendre sa voix ?

## 4.2. EXPLOITER LE POTENTIEL PARTICIPATIF DES MÉTHODES PROSPECTIVES DANS LES POLITIQUES DE TRANSITIONS VERS UNE SOCIÉTÉ BAS-CARBONE

Dans sa contribution, Aurore Fransolet, chercheuse au laboratoire SONYA de l'Université Libre de Bruxelles, met en exergue le potentiel encore peu exploité des approches prospectives pour faire face aux enjeux de transitions vers une société bas-carbone, ceci pour plusieurs raisons : (1) elles permettent d'intégrer une large participation et rendent de ce fait les décisions démocratiques ; (2) elles permettent de donner aux travaux d'anticipation portant sur la transition énergétique un caractère interdisciplinaire ; et (3) par leur approche systémique, elles permettent de penser et d'intégrer aux décisions les instabilités structurelles, les « catastrophes », liées aux effets du changement climatique. Pour elle, il s'agit de développer « *une prospective dialogique au service de transitions en catastrophe vers une société bas carbone* ».

### Une prospective dialogique au service de transitions en catastrophe vers une société bas carbone

Aurore Fransolet (SONYA-ULB)

La note de l'IWEPS met en lumière les tensions entre la nécessité d'adopter des mesures d'urgence afin de contrer la flambée des prix de l'énergie et celle d'assurer la transition vers une société bas-carbone à l'horizon 2050 pour faire face au problème climatique. Elle montre également, à travers l'exemple de l'exercice prospectif de l'IWEPS sur les réseaux énergétiques wallons, tout l'intérêt d'utiliser la prospective en vue de sortir de la logique actuelle de « gestion de crise ». De fait, en aidant à se préparer à des changements anticipés (*préactivité*) et à mettre en place des changements souhaités (*proactivité*), la prospective constitue un outil pertinent pour dépasser les logiques *réactives* et « *se réappropriier, individuellement et collectivement, l'avenir, [et] devenir ensemble les artisans d'un futur choisi* ».

L'Union européenne ainsi que de nombreux États (dont la [Belgique](#)), régions et entités locales semblent percevoir la pertinence de la prospective, dans la mesure où ils accordent une place centrale aux méthodes et outils prospectifs dans leurs actions visant à assurer la transition vers une société bas-carbone. Depuis la publication, en 2011, du [2050 Energy Calculator](#) élaboré par le Département de l'Énergie et des Changements Climatiques (DECC) du Royaume-Uni, les exercices prospectifs esquissant et explorant des images contrastées de futurs décarbonés et les trajectoires permettant de relier ces futurs et le présent se sont, en effet, multipliés.

Face à la crise actuelle de l'énergie, l'enjeu majeur ne réside dès lors pas tant dans le développement et la généralisation de l'usage de la prospective, mais plutôt dans le questionnement et la réinvention des pratiques de prospective appliquées au problème climatique. Dans le cadre de mes recherches, j'ai mis en évidence, à travers l'étude du cas des scénarios bas-carbone, les limites des pratiques actuelles de prospective appliquées au problème climatique et élaboré une proposition afin de mieux positionner la prospective comme outil de connaissance et de gouvernance du problème climatique : *développer une prospective dialogique – mettant l'accent sur les processus de dialogue entre les différents acteurs, mais aussi entre les différentes disciplines – au service de transitions en catastrophe vers une société bas-carbone.*

L'avènement de cette pratique alternative de la prospective appliquée au problème climatique implique de 1) démocratiser la prospective, 2) de renforcer l'interdisciplinarité des exercices prospectifs et 3) d'explorer les « transitions en catastrophes ».

### ***Démocratiser la prospective***

Les exercices de prospective bas carbone reposent le plus souvent sur des processus consultatifs impliquant les acteurs « traditionnels » de la gouvernance climatique, c'est-à-dire les autorités politico-administratives, les experts techniques et la société civile organisée. Les groupes sociaux vulnérables, marginalisés ou émergents, et de façon plus générale, les citoyens ordinaires sont, quant à eux, généralement absents. Ces exercices prospectifs ne permettent dès lors pas d'appréhender la pluralité de valeurs, de perspectives et de besoins légitimes inhérente à la transition bas-carbone, ce qui soulève des questions non négligeables en termes de [justice procédurale](#). En vue d'assurer une transition juste, mais aussi afin de développer des éclairages novateurs sur le problème climatique et sur ses solutions, il est nécessaire d'engager, en leur offrant une capacité d'influence réelle, tous les acteurs concernés dans les exercices de prospective bas-carbone, et ce, de la définition du problème au développement de futurs possibles et souhaitables.

### ***Renforcer l'interdisciplinarité des exercices prospectifs***

La plupart des exercices de prospective bas carbone proposés dans la littérature produisent des connaissances très détaillées sur les dimensions techniques et économiques de la transition vers une société bas-carbone, mais n'abordent pas ou peu les aspects sociaux et politiques de cette transition. Plusieurs recherches montrent que ce déséquilibre est notamment lié à une [sous-représentation des sciences humaines et sociales dans l'étude du problème climatique](#). Ceci conduit à focaliser les débats sur la transition bas-carbone sur ses enjeux techniques et économiques, et à reléguer au second plan d'autres enjeux, pourtant cruciaux, tels que les questions de gouvernance et de justice sociale associées à la transition. Afin d'appréhender la transition bas-carbone dans sa globalité et de comprendre les articulations complexes entre ses différentes dimensions, il est nécessaire de construire et d'analyser des scénarios bas-carbone sociotechnique sur la base de méthodologies quali-quantitatives interdisciplinaires. Un exemple notable d'approche de ce type est celle proposée dans l'étude de prospective « [Transition\(s\) 2050](#) » publiée l'hiver dernier par l'ADEME.

### ***Explorer les « transitions en catastrophes »***

La grande majorité des exercices de prospective bas-carbone développent implicitement une vision « idéale » de la transition bas-carbone, celle d'une transition permettant d'éviter complètement l'augmentation de la fréquence et de l'ampleur des catastrophes climatiques. Pourtant, de plus en plus d'auteurs, dont Luc Semal, estiment qu'« [aucune transition ne pourra réellement prétendre enrayer le basculement, déjà bien entamé, vers un monde radicalement différent, plus chaud, plus instable, plus dangereux](#) », et que les catastrophes climatiques interféreront avec les transitions. Sur cette base, Luc Semal montre l'importance de penser les processus de changements vers une société bas-carbone comme des « transitions en catastrophe », c.-à-d. des transitions s'inscrivant dans un contexte de plus en plus marqué par des catastrophes climatiques devenues inévitables. Par ses méthodes d'analyse systémique orientées sur le long terme, la prospective constitue une approche particulièrement pertinente pour explorer les interactions complexes entre les trajectoires possibles de transition bas carbone et les futures catastrophes climatiques.

L'avènement d'une prospective dialogique au service de transitions en catastrophe vers une société bas-carbone appelle ainsi à déconstruire les frontières traditionnellement établies entre les sciences naturelles et les sciences humaines et sociales, entre les experts et les profanes, entre les représentants et les citoyens ordinaires, mais aussi entre les politiques d'atténuation et les politiques d'adaptation aux changements climatiques.

### 4.3. QUELLE GOUVERNANCE POUR QUEL SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE ?

Le bureau d'étude CLIMACT, auteur, notamment, des *Scénarios pour une Belgique climatiquement neutre à l'horizon 2050* pour le gouvernement fédéral propose, à travers une contribution conjointe d'Olivier Squilbin, de Benoît Martin et de Pascal Vermeulen, une mise en perspective de la gouvernance de la question énergétique en lien avec les objectifs de neutralité climatique.

Plusieurs éléments-clés structurent leur contribution : (1) la fixation du cadre du système énergétique belge à l'horizon 2030, (2) la planification et la régulation des marchés énergétiques, (3) le développement d'une politique de prix ciblée vers les publics précarisés et certains secteurs d'activité et intégrant le « prix carbone », (4) la mise en place d'une stratégie intégrée de réduction de la consommation énergétique basée sur des changements technologiques et comportementaux, (5) le soutien au renouvelable dans le mix énergétique, (6) l'élaboration d'une structure décentralisée dans le système énergétique, (7) la garantie d'une justice sociale.

#### **Une gouvernance et un système énergétique congruents<sup>1</sup>**

Olivier Squilbin, Benoît Martin et Pascal Vermeulen (CLIMACT)

La crise énergétique actuelle est la conséquence de plus de trente ans de tergiversations politiques et sociétales.

Elle est aggravée d'une part par la dégradation géopolitique et d'autre part, par l'incapacité à penser en dehors du cadre de gestion courante des affaires publiques. Cette crise invite chacun d'entre nous à repenser de fond en comble la consommation et la production d'énergie, au plan individuel comme au plan collectif.

La Belgique doit clarifier et pérenniser le cadre du système énergétique à 2030. Ce cadre doit faire l'objet d'un accord formel entre les différents niveaux de pouvoir belges et devrait, au minimum, (i) fixer les échéances essentielles, dont par exemple l'élimination des combustibles fossiles, (ii) s'appuyer sur les mécanismes de support à la réduction de la consommation énergétique et au développement des énergies renouvelables et (iii) confirmer les grands projets d'infrastructure et notamment les interconnexions de transport d'énergie et de transports publics. Plusieurs éléments constitutifs de ce cadre existent déjà et nécessitent d'être validés et formalisés, sans être modifiés à la moindre occasion. Ce cadre doit nous permettre d'être ambitieux et créatifs, tant au niveau des solutions apportées qu'au niveau des politiques d'accompagnement et de mise en œuvre.

Après deux décennies de libéralisation des marchés de l'énergie, il est urgent de rendre la libéralisation compatible avec la transition, notamment en intégrant la nécessaire planification des moyens de production et des infrastructures (au travers d'objectifs clairs et ambitieux) et en renforçant la régulation des marchés de l'énergie et les autorités de contrôle, à l'instar de ce qui a été enclenché dans le secteur financier à la suite de la crise de 2008.

Le signal prix auprès des particuliers et des entreprises rend la transition possible et efficace. Il doit être accompagné de mesures de soutien ciblées auprès des consommateurs précaires et de certaines entreprises. Le signal prix est un outil économique essentiel pour permettre la prise en compte progressive des externalités environnementales et promouvoir les énergies sobres en carbone, en complémentarité avec les autres outils de politique énergétique (normes, obligations/interdictions, planification, fiscalité, soutien ciblé, actions de sensibilisation...). La mise en place du prix carbone doit s'opérer de manière coordonnée et progressive entre les régions et l'État fédéral, qui devrait prendre l'initiative, dans le cadre d'une révision plus large de la fiscalité,

<sup>1</sup> Le titre est de la rédaction.

par exemple en modernisant la TVA. La mise en place doit nécessairement être accompagnée d'une politique de redistribution intelligente et ciblée, fléchée vers les réels investissements dans la transition bas carbone des entreprises et des ménages. Le prix carbone permet de corriger le positionnement prix des différents vecteurs énergétiques. Il pourrait contribuer au plan progressif et rapide de la Belgique d'élimination des subsides aux combustibles fossiles. À côté de ce financement par la tarification carbone, les investissements en infrastructures stratégiques, rentables à terme, doivent être soutenus par les autorités publiques et par la dette le cas échéant.

Le gain potentiel en consommation énergétique, que ce soit par une diminution absolue ou relative, est estimé à 20% en 2030 par rapport à 2015, sur l'ensemble de la demande en énergie en Belgique, soit de l'ordre de 80 à 90 TWh. Les objectifs énergétiques doivent être formulés en termes de réduction absolue de consommation énergétique et pas seulement en termes relatifs. Tous les secteurs et tous les vecteurs doivent être mobilisés, comme détaillé dans de nombreuses études.

Les actions comportementales sont incontournables, combinées aux mesures technologiques et aux instruments juridiques et économiques. Les effets rebonds doivent être évités, en s'assurant que les gains d'efficacité ne sont pas contrebalancés par une augmentation de la consommation des produits et services par utilisateur (nombre de kilomètres parcourus, augmentation des surfaces chauffées, utilisation d'un plus grand nombre d'appareils, etc.).

Le potentiel renouvelable local tant thermique qu'électrique déployable en Belgique peut être évalué à 35 à 50 TWh de production en 2030, ce qui représente au moins le doublement de la production actuelle. La baisse continue (et qui se poursuit) des coûts de production des sources d'énergie renouvelable combinée au développement de solutions intelligentes, de la flexibilité et du stockage (batteries et hydrogène), le développement des interconnexions et l'évolution du cadre réglementaire doivent permettre aux sources d'énergie renouvelable de se positionner comme une alternative réelle et actuelle aux énergies fossiles. Les différents mécanismes et politiques de soutien disponibles doivent être réexaminés en fonction des circonstances actuelles de maturité des différentes technologies, sans tabous et sans a priori.

La Belgique doit soutenir l'innovation technologique et sociale. Le changement en profondeur du système énergétique permet au consommateur, petit, moyen ou grand, de jouer un rôle actif, au travers de nouveaux business modèles, comme les coopératives citoyennes, le partage de la consommation entre différents producteurs, les nouvelles solutions technologiques, la rénovation énergétique profonde par quartiers ou bâtiments similaires, etc. Le nouveau modèle énergétique sobre en carbone devra être plus décentralisé, ancré dans le territoire et les communautés, et plus résilient pour mieux faire face aux risques et aux incertitudes. Un soutien à la recherche et l'innovation pourrait se faire par exemple au travers d'une augmentation des appels d'offres ou des fonds dédiés à l'innovation qui pourraient en partie venir de la mise en place d'une tarification du carbone.

Enfin, les autorités doivent oser indiquer que l'énergie est un bien rare et précieux, confirmer une tendance structurelle à la hausse des prix, mieux encourager la réduction énergétique (absolue et relative) et développer les mécanismes pour soutenir ceux qui en ont besoin.

#### 4.4. UNE PERSPECTIVE CRITIQUE SUR LES MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL EN SEPTEMBRE 2022

Dans [un texte du 18 septembre 2022 \(actualisé pour cette publication\)](#), qu'il nous a permis de reproduire ici, l'économiste Philippe Defeyt, de l'Institut pour un Développement Durable, a proposé une analyse et une mise en perspective des mesures adoptées par le gouvernement fédéral belge pour

faire face à la crise énergétique. Le gouvernement avait pris, le 16 septembre 2022, une série de mesures à l'attention des ménages et des entreprises en vue de faire face à la hausse brutale des prix de l'énergie, mesures qui seraient ensuite précisées et consolidées un mois plus tard dans l'accord sur le budget fédéral. Pour les ménages, une prime forfaitaire est prévue pour les mois de novembre et de décembre 2022 ([et prolongée jusqu'à mars suite à l'accord gouvernemental sur le budget 2023-2024 du 11 octobre](#)). Cette prime est accordée à tous les ménages, quel que soit leur revenu. Cependant, au-dessus du plafond de 62 000 € de revenu annuel net imposable pour un isolé et de 125 000 € pour un couple (et 3 700 € de revenu annuel net imposable supplémentaire par personne à charge), cette prime est considérée comme un avantage imposable. Diverses mesures sont, par ailleurs, adoptées par le gouvernement pour les entreprises : report de paiement des cotisations sociales, régime de chômage temporaire « énergie », plans de remboursement des cotisations sociales plus longs, report de paiement d'impôts...

Philippe Defeyt propose une analyse critique de ces mesures en identifiant différentes questions et enjeux : il critique notamment le caractère « universel » de ces primes et préférerait un ciblage plus fin pour qu'elles bénéficient davantage aux ménages qui ne peuvent se loger dans une habitation énergétiquement efficiente. Il regrette également que la source d'énergie utilisée pour se chauffer ne conditionne pas le fonctionnement de cette prime. Pour les entreprises, les mesures du gouvernement semblent, pour l'économiste, davantage résulter dans un déplacement du problème dans le temps (report de paiement, échelonnement, etc.) plutôt que de mesures permettant de garantir un revenu, particulièrement aux indépendants.

Cette analyse permet de réfléchir en terme d'amélioration de la situation actuelle et d'exploiter plus finement la question du prix de l'énergie, en prenant notamment en compte des aspects de justice sociale.

## Les mesures énergie du gouvernement fédéral – Premier décodage et questions<sup>2</sup>

Philippe Defeyt (IDD)

Le gouvernement a décidé le 16 septembre 2022 d'accorder un forfait à prix réduit aux ménages et des mesures de soutien aux entreprises. Le forfait de deux mois (novembre et décembre) pour les ménages a été prolongé de trois mois (1er trimestre 2023) suite au conclave budgétaire fédéral d'octobre 2022.

Proposons un décodage de ces décisions – sur la base des informations disponibles à ce jour.

### *Les mesures en faveur de la classe moyenne*

Il était temps et peu contestent aujourd'hui l'idée qu'il fallait aussi – outre les mesures déjà prises – aider plus les ménages de la classe moyenne, ne serait-ce que pour lisser les impacts du passage du tarif social vers une facture « normale », autrement dit atténuer l'effet de seuil, en particulier pour ceux qui sont juste au-dessus des revenus permettant d'obtenir le statut BIM.

En outre, la méthode choisie (un forfait de base) a l'avantage :

- d'aider les ménages sans casser l'incitant à réduire sa consommation puisque la consommation au-delà de ce forfait reste payée aux prix élevés actuels ;
- d'exclure les ménages qui disposent encore d'un tarif fixe antérieur (petit à petit on réussit quand même à cibler).

<sup>2</sup> Texte repris notamment sur le blog « [Forum For the Future](#) ».

Donner à tous le même forfait mais récupérer un peu plus de 50% de cette prime pour les ménages les plus aisés permet de surmonter l'obstacle de la non-connaissance des revenus des ménages et donc de la difficulté de travailler avec des seuils a priori.

Ceci dit, le ciblage reste imparfait ; au plus on monte dans l'échelle des revenus, au plus on rencontre des ménages avec de faibles consommations énergétiques (panneaux photovoltaïques, logements bien isolés, occupation du logement réduite en journée, etc.).

On ne voit pas quelle est la logique de la décomposition du forfait entre électricité et gaz pour ceux qui utilisent les deux. Le tableau suivant montre en effet une baisse proportionnellement plus importante de la facture annuelle – aux prix d'octobre 2022 – du gaz (18,9%) par rapport à celle de l'électricité (12,6%) ; il y a sûrement une "explication" qui apparaîtra un jour.

*L'impact des mesures sur base des prix moyens observés en octobre 2022 – Factures annuelles  
Consommateurs standard CREG*

	kWh	prix octobre	prime/mois	5 mois	En %	Coût net
Électricité	3.500	2.424,52 €	61,00 €	305,00 €	12,6%	2.119,52 €
Gaz naturel	17.000	3.564,43 €	135,00 €	675,00 €	18,9%	2.889,43 €
<b>Total</b>	-	<b>5.988,95 €</b>	<b>196,00 €</b>	<b>980,00 €</b>	<b>16,4%</b>	<b>5.008,95 €</b>

Même imposée à plus de 50%, le système choisi va quand même accorder une prime nette d'un peu moins de 100 €/mois à des ménages aux revenus très élevés.

Par rapport aux règles du tarif social, il y a deux différences importantes pour la mise en œuvre de ce forfait énergétique :

- le revenu pris en considération est le revenu imposable net alors qu'il s'agit du revenu imposable brut pour le tarif social ;
- le revenu cadastral du logement propre n'est pas pris en compte alors qu'il l'est pour les revenus donnant droit au tarif social.

On ne voit pas très bien où est la logique mais on voit très bien l'absence de cohérence.

Par contre, le revenu additionnel pour personnes à charge se limite à 3 700,00 €/an dans le dispositif pour la classe moyenne contre 4 383,98 €/an pour les bénéficiaires du tarif social. Pourquoi ? Ce n'est pas expliqué.

Avec le seuil de revenu maximum retenu (62 500 €/an), peut-on véritablement encore parler d'une aide à la classe moyenne ?

Un revenu annuel imposable net de 62 500 € correspond, pour un salarié qui bénéficie d'un double pécule de vacances et d'un 13<sup>e</sup> mois et qui active le forfait pour frais professionnels, à un revenu mensuel brut à temps plein d'environ 5 600 €/mois, soit un salaire situé dans le 9<sup>e</sup> décile. NB : À ce niveau de revenus, on peut imaginer que des contribuables déduisent des frais professionnels réels plutôt que le forfait.

Si on tient compte de la réalité des ménages (tout le monde ne travaille pas ou ne travaille pas à temps plein, il y a les indépendants dont la répartition des revenus est différente, il y a d'autres revenus que professionnels), on peut estimer que la limite des 62 500 € (+3 700 € par personne à charge) pour les isolés se trouve dans le 10<sup>e</sup> décile.

Enfin, une fois de plus, les mesures prises pour les personnes/ménages autres que les plus précaires, n'établissent pas une équité entre ceux qui se chauffent au gaz et ceux qui se chauffent au mazout, comme le montre le tableau suivant, établi sur la base des prix en octobre 2022.

*Factures nettes pour se chauffer – Gaz ou Mazout – €/an – prix d'octobre 2022*

	kWh	Gaz	Mazout	Écart
<b>Tarif commercial</b>				
Consommateur standard	17.000	2.889 €	1.889 €	-1.000 €
Petit consommateur	10.000	1.465 €	988 €	-477 €
<b>Tarif social</b>				
Consommateur standard	17.000	579 €	1.389 €	811 €
Petit consommateur	10.000	340 €	694 €	353 €

Pour les ménages précaires, ceux qui se chauffent au mazout sont discriminés par rapport à ceux qui bénéficient du tarif social gaz.

Tout cela indique que l'on progresse mais que des mesures plus structurelles, plus stabilisées, plus cohérentes sont nécessaires ; ce sera pour quand ?

***Les mesures en faveur des entreprises***

Ces mesures étant moins détaillées, les commentaires seront plus succincts.

Cela aide-t-il vraiment les entreprises et indépendants concernés de pouvoir reporter des dettes sociales ou fiscales si c'est pour finir par avoir des boulets aux pieds ?

- Quelles seront les conditions pour obtenir un droit passerelle temporaire pour les indépendants qui rencontrent des difficultés en raison de leur facture énergétique : perte totale de revenus ou perte d'une certaine importance (si oui de quel pourcentage) ?
- N'est-il pas temps de prendre deux mesures structurelles fortes :
  - un amortissement fiscal fortement accéléré pour les investissements, à tout le moins pour les investissements liés à l'énergie ; mais les urgences de l'heure étant aussi économiques et pas seulement énergétiques, je plaiderai désormais pour une mesure concernant l'ensemble des investissements ;
  - une adaptation rapide, automatique et structurelle des cotisations sociales des indépendants aux fluctuations des revenus, avec un effet concret : aucune cotisation, même minimale, en cas de revenus nuls.

## 5. Conclusion

Dans ses publications, [l'historien et politologue Timothy Mitchell montre que les formes historiques prises par l'économie s'appuient sur une infrastructure technique ainsi que sur des régimes politiques qui font, entre eux, système](#). Ses travaux mettent en évidence la façon dont les démocraties modernes se sont développées en lien avec l'infrastructure technique d'extraction, de transport et de fourniture d'énergie. Pour lui, les formes contemporaines des démocraties occidentales sont étroitement liées à l'utilisation massive des ressources pétrolières (en supplément du charbon, puis du gaz et du nucléaire) pour assurer le développement de la « société de consommation » et les systèmes redistributifs des États-providence.

Son analyse fait écho aux enjeux mis en exergue dans cette *Nouvelle des Possibles*. Nous y avons souligné les interactions étroites entre l'infrastructure de production et de distribution d'énergie (le « comment ? »), la source d'énergie (le « quoi ? ») et les utilisations que nous faisons de l'énergie (le « pourquoi ? »). Ces trois aspects apparaissent, aujourd'hui, étroitement liés alors que les prix de l'énergie flambent et questionnent sur les possibilités que se maintiennent dans le long terme des ressources énergétiques abondantes, disponibles à tout moment et à bas prix – et, par là même, notre régime de production et de consommation.

Nous avons également souligné que si, certes, une gestion de la crise des prix de l'énergie à laquelle sont confrontées aujourd'hui les sociétés européennes s'avère indispensable, la situation actuelle se présente également comme une opportunité pour s'interroger sur les formes futures du comment, du quoi et du pourquoi de notre régime énergétique. Car, en effet, à suivre Timothy Mitchell, cette crise énergétique pourrait se transformer – si ce n'est déjà le cas, vu l'essor des partis populistes néoconservateurs dans certains pays européens – en crise de nos régimes politiques démocratiques européens. Le commentaire d'Ariane Debourdeau sur notre texte, publié dans la dernière partie de cette *Nouvelle des possibles*, l'a bien souligné : le citoyen est écarté des débats actuels sur les questions énergétiques alors, pourtant, qu'existent dans de nombreux pays européens différents mouvements de la société civile qui s'approprient cette question et concourent à la formation de systèmes de production et de consommation d'énergie coopératifs et décentralisés. Le texte des membres du bureau d'étude CLIMACT s'inscrit dans une dynamique assez proche en montrant l'importance, pour l'avenir du système énergétique, de s'inscrire dans un jeu d'équilibre entre des logiques centralisées, notamment pour garantir une stabilité des prix, et des logiques décentralisées, pour assurer l'efficacité climatique et la résilience du système. De même, si on suit le raisonnement de Philippe Defeyt, on retrouve l'horizon d'une régulation politique qui intègre, dans la gestion du prix de l'énergie, une analyse suffisamment fine des enjeux sociaux et écologiques afin de soutenir une transformation du système énergétique qui s'inscrive à la fois dans une perspective de neutralité climatique et de justice sociale.

Dans ce contexte, comme Aurore Fransolet l'a bien remarqué dans sa contribution, la prospective par son approche systémique, participative et interdisciplinaire peut jouer un rôle crucial dans la conception de notre système énergétique et, au-delà, dans la résilience face aux catastrophes écologiques auxquelles nous faisons et ferons face. Par ses outils, la prospective engage en effet une réflexion qui permet d'ouvrir les futurs possibles en intégrant une large participation et, par ce fait, une ouverture à des enjeux politiques et sociaux, de questions souvent vues comme purement techniques ou économiques. C'est ce que nous espérons également avoir montré avec notre texte : avec la (re)politisation actuelle de la question énergétique, les enjeux de long terme (notamment ceux de la transition), souvent éclipsés par la posture purement réactive de la « gestion de crise », reviennent à l'avant-plan. Si le futur qui se dessine se construira probablement à la croisée de configurations d'actions multiples (les coopératives énergétiques citoyennes cohabitant, par exemple, avec des infrastructures nucléaires organisées aux niveaux nationaux et européens), les différents acteurs qui décident aujourd'hui de nos futurs énergétiques disposent, en la prospective, d'un précieux outil d'aide à la décision.



L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Autorité statistique de la Région wallonne, il fait partie, à ce titre, de l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS) et de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN). Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens, des informations diverses qui vont des indicateurs statistiques aux études en sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie.

Plus d'infos : <https://www.iweps.be>



2022